

Plan de sobriété énergétique communal

Quels objectifs ? Quels résultats ?

Un objectif de réduction des consommations énergétiques dans le domaine du bâtiment a été fixé par l'Etat à hauteur de 40% d'ici 2050. La commune a donc engagé un plan de sobriété énergétique en 2022, ceci pour répondre à 3 objectifs :

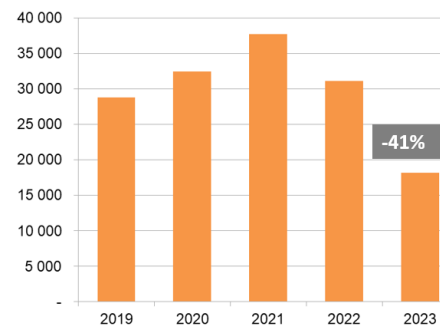
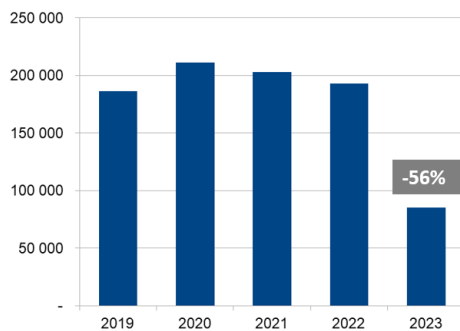
1. atteindre les préconisations de l'État ;
2. maîtriser les dépenses énergétiques de la commune ;
3. favoriser le développement des énergies renouvelables.

Ce plan présenté aux flourensois visait à réduire de 10% par an la consommation énergétique de la commune.

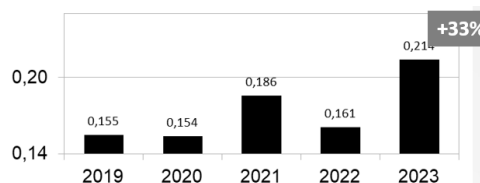
L'électricité

L'éclairage public

- Extinction de l'éclairage public de 23h à 6h depuis décembre 2022
- Adhésion au programme LED++ du Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne => remplacement progressif des éclairages « boule » par les LED.



Evolution de la consommation (kWh) et des dépenses (€ TTC)

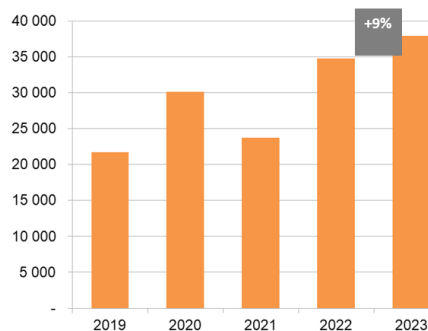
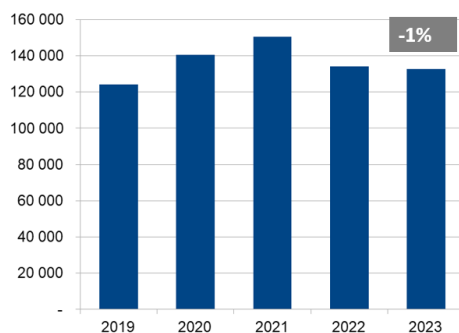


Evolution du coût moyen de l'électricité de l'éclairage public (€/kWh)

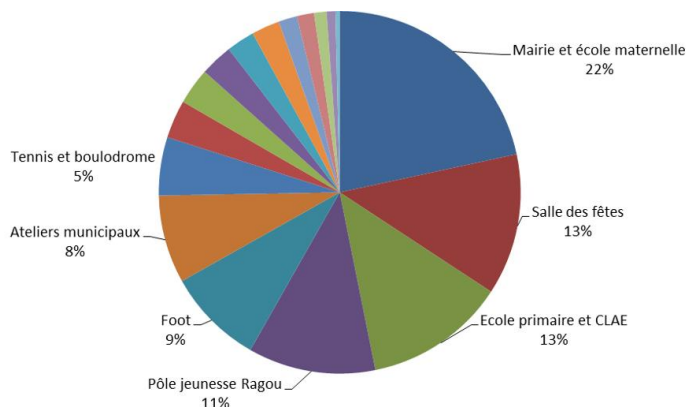
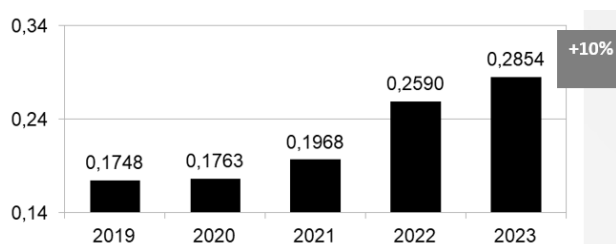
Résultats

La consommation montre une baisse très importante par rapport aux années précédentes. Cela s'explique par le remplacement LED en cours et par l'extinction nocturne mise en place sur la commune. La différence entre la baisse de consommation (-56%) et la baisse du coût de la consommation (-41%) est due à l'augmentation du coût moyen de l'électricité (+33%). L'économie réalisée pour l'année 2023 est de 15k€.

Les bâtiments communaux



Evolution de la consommation (kWh) et des dépenses (€TTC)



Evolution du coût moyen de l'électricité (€/kWh)

Analyse des consommations d'électricité (2023)

Résultats

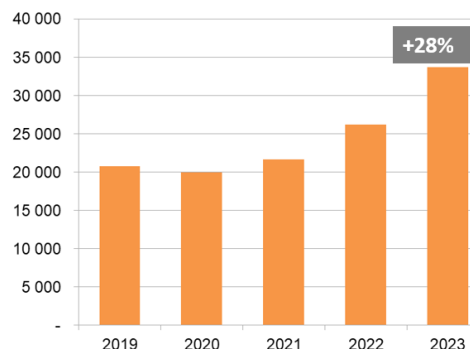
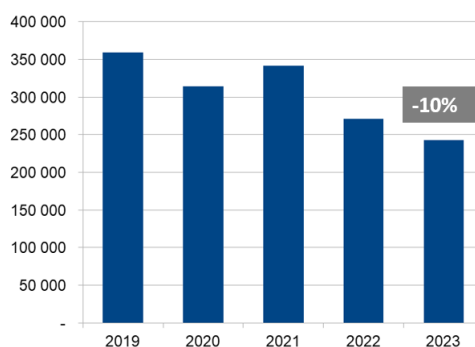
Les consommations restent stables sur les 3 principaux postes (mairie, écoles, salle des fêtes).

Le Gaz

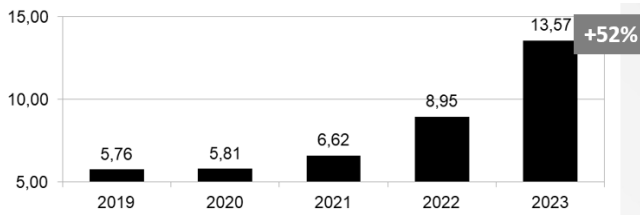
La mairie, les écoles, la salle des fêtes, et le club house de foot sont chauffés par des chaudières à gaz. Les actions réalisées sont les suivantes :

- Rénovation énergétique de l'école maternelle (année scolaire 2022-2023) ;
- Réduction de la température de confort à 19°C et à 16°C en fonctionnement réduit.

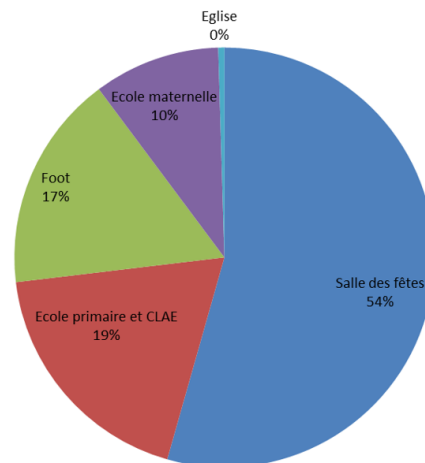
Une température de 21°C est maintenue pendant les horaires de fonctionnement des écoles et des centres de loisirs (ALAE, ALSH, CAJ).



Evolution de la consommation (kWh) et des dépenses (€TTC)



Evolution du coût moyen du gaz (c€/kWh)



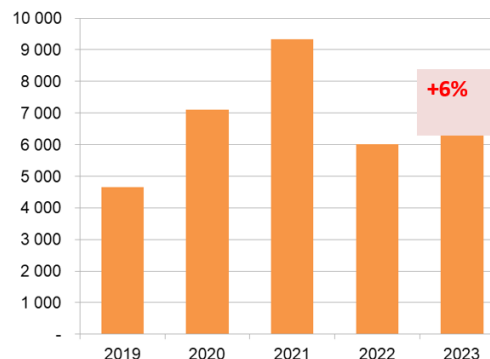
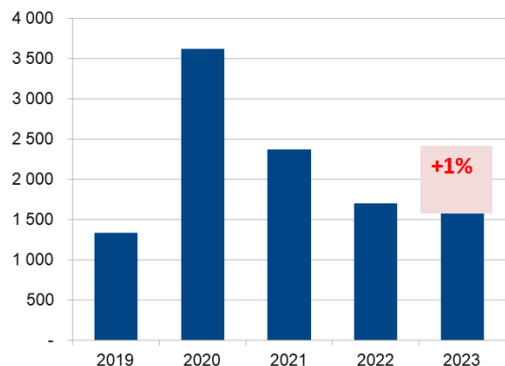
Répartition des consommations de gaz (2023)

Résultats

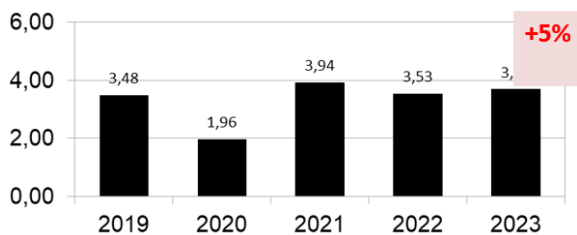
La consommation de gaz est réduite de 10% en 2023 par rapport à 2022. Cette consommation est en baisse de 38% depuis 2018. Cela représente une diminution des émissions de CO2 lié au gaz de **34 TCO2/an**. Malgré la baisse des consommations, le budget est lui à la hausse car le coût unitaire du gaz a fortement augmenté. La commune a payé 34k€ en 2023 mais aurait dû s'affranchir de 44k€ si le niveau de consommation de 2021 avait été maintenu. L'économie ainsi réalisée est de 10K€.

L'eau

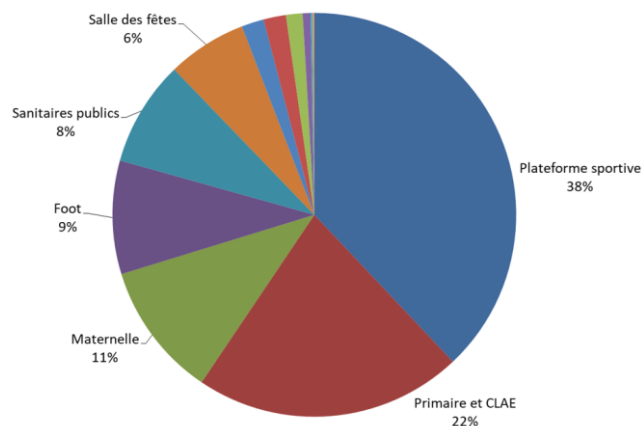
Après la réalisation d'une analyse des installations pour mesurer les débits (éviers, douches, lavabos), des réducteurs de débit ont été installés en fonction des différents points d'eau, ainsi que des « mousseurs », en 2021.



Evolution de la consommation (kWh) et des dépenses (€TTC)



Evolution du coût moyen de l'eau (€/m3)

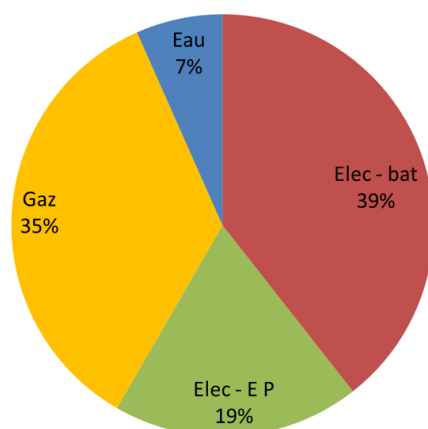


Répartition des consommations d'eau (2023)

Résultats

La consommation d'eau présente une consommation stable par rapport à 2022 et en forte baisse par rapport à 2020. Cette tendance générale cache des disparités par point de comptage. Quand la plupart des points ont une consommation en baisse ou stable, la plateforme sportive, elle augmente fortement en 2023, ce qui est dû à une fuite importante dans le réseau d'eau potable extérieur à la plateforme (résolu à ce jour).

D'un point de vue financier, ces différentes consommations se répartissent de la façon suivante à l'échelle de la commune :



Répartition des dépenses de la commune en 2023

Et après ?

Electricité

➤ Eclairage public :

- ◆ Poursuite du programme LED++ avec le SDEHG avec pour objectif de couvrir l'ensemble de la commune à court terme.

➤ Electricité des bâtiments communaux :

- ◆ En 2024, le remplacement des ampoules de **tous** les bâtiments publics par des LEDS a été effectué.
- ◆ **Mise en place de modules photovoltaïques sur l'école maternelle** pour autoconsommation collective (alimentation des différents bâtiments communaux).

Gaz

Etant donné la consommation importante de gaz au niveau de la salle de fêtes, une demande d'audit énergétique du bâtiment a été faite auprès du SDEGH. L'objectif est de définir les pistes d'amélioration de consommation de ce bâtiment.

Et aussi...

Un programme de réduction de l'apport solaire estival est en cours pour le confort des élèves de l'école élémentaire (réalisation sur l'année scolaire 2024-2025).

